



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de justice et police DFJP
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Courriel : helena.schaer@sem.admin.ch
gael.buchs@sem.admin.ch
michelle.truffer@sem.admin.ch
vernehmlassungSBRE@sem.admin.ch

Fribourg, le 27 août 2024

2024-755

Approbation et mise en œuvre des échanges de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise des règlements (UE) 2024/1351, (UE) 2024/1359, (UE) 2024/1349, (UE) 2024/1358 et (UE) 2024/1356 (pacte de l'UE sur la migration et l'asile) (Développements de l'acquis de Schengen et de l'acquis de Dublin / Eurodac) – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 14 août dernier, vous nous avez consultés sur le dossier cité en titre, et nous vous en remercions.

Compte tenu du principe de reprise obligatoire des développements Schengen et Dublin, nous prenons acte de la mise en œuvre des bases légales relatives au Pacte de l'Union européenne sur la migration et l'asile et l'approuvons au fond. Nous exprimons toutefois notre préoccupation quant aux charges supplémentaires qui pèseront sur les autorités cantonales d'application en matière de saisie des données (Eurodac et filtrage). L'accumulation de ces charges supplémentaires générées par les développements Schengen et Dublin incessants pose avec toujours plus de pertinence la question d'une compensation financière de la Confédération aux cantons.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, pour elle et le Service de la population et des migrants ;
à la Chancellerie d'Etat.